


	<h1>— HEAD Genève</h1>	 Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland
Bachelor HES-SO Arts visuels et Design	DESCRIPTIF DE MODULE	Année académique : 2022 - 2023
Domaine	Arts visuels, Design	
Filière	Arts visuels, architecture d'intérieur, communication visuelle, design mode, produit et accessoires	
Titre du module	Modules transversaux - pratique	
Type de module	Module transversal optionnel commun aux filières/orientations arts visuels, architecture d'intérieur, communication visuelle, illustration, design mode, design produit, bijou et accessoires	
Code	PRAT	
Type de formation	Bachelor	
Crédits ECTS	3 ECTS	
Semestre	Semestres 3, 4, 5, 6	
Lieu	HEAD – Genève	
Prérequis	Pas de prérequis	
Langues principales	Français, anglais	
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Expérimenter ou approfondir des pratiques artistiques et créatives variées, comme le dessin, le travail de la voix, le moulage de la terre ou le développement textile. Découvrir le fonctionnement d'outils, d'appareils, de dispositifs ou de logiciels utiles au développement de projets d'art ou de design. Comprendre les structures, les opportunités et les risques de diverses formes d'insertion professionnelle et acquérir les compétences clés pour une insertion réussie.</p>	
Contenu et formes d'enseignement	<p>Les enseignements transversaux pratiques ont lieu sous forme d'ateliers, de cours ou de cours-séminaires hebdomadaires.</p> <p>Les ateliers, cours et cours-séminaires comportent tous, dans des proportions variées, des apports de connaissances par les enseignant-e-x-s et des exercices pratiques et/ou projets.</p> <p>Les contenus et formes d'enseignement de chacun de ces cours sont détaillés à chaque semestre sur la plateforme WordPress dédiée.</p>	
Modalités d'évaluation et validation	<p>Les modalités d'évaluation et de validation de chaque enseignement transversal pratique sont décrites sur la plateforme WordPress et peuvent être précisées par les enseignant-e-x-s lors de la première séance du semestre. Les évaluations peuvent être continues et/ou finales.</p> <p>L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement.</p> <p>Le soin apporté à la réalisation des travaux peut faire partie des critères d'évaluation.</p> <p>Le module est acquis quand la note est de 4 ou plus, ou quand l'appréciation finale est « acquis ».</p>	
Modalités de remédiation	<p>Une remédiation est possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note de 3.5 ou appréciation finale « remédiation »).</p> <p>La remédiation consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant concerné dans un délai de trois à quatre semaines après les jurys/examens.</p> <p>Un enseignement transversal pratique ne peut pas être répété.</p>	
Enseignant-e-x-s	Divers-e-x-s enseignant-e-x-s selon les indications figurant sur la plateforme Wordpress dédiée	
Responsable du module (par orientation)	Coordination de l'enseignement et enseignant-e-x-s responsables selon les indications figurant sur la plateforme Wordpress dédiée	
Descriptif validé le	21.05.2022	
Par	Aurélie Elisa Gfeller, responsable de la coordination de l'enseignement à la HEAD - Genève	